

Cher·e·s étudiantes et étudiants,

Voici une liste de numéros qui pourront vous être utiles selon vos besoins/ votre situation :

<u>Santé:</u>	<u>Addiction :</u>	<u>sexualité:</u>	<u>Vie sociale:</u>
SUMPPS 02.31.56.52.30 (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) Nutrition, gestion de stress, délivrance de certificats, vaccinations.	CSAPA 02.31.85.56.80 centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie.	SUMPPS 02.31.56.52.30 planification, contraception d'urgence.	Ligne Azur 0 810 20 30 40 victime de discrimination
Association HANDIUNI 02.31.56.58.53 ; situation de handicap ou problèmes de santé.	Drogues Info services 0 800 23 13 13	Sida info service 0 800 840 800	SUMPPS 02.31.56.52.30 aide aux démarches administrative et financière.
Fil santé jeunes besoin de parler/écoute, tous les jours, de 9h à 23h. 0 800 235 236	Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20	Viols femmes informations 0800 05 95 95	SOS homophobie lutte contre LGBTphobies. 01.48.06.42.41
Suicide écoute 01.45.39.40.00	Ecoute Alcool 0 811 91 30 30	violences sexistes et sexuelles. 919	Accueil sans abri 0800 30 63 06 ou 115
BAPU bureau d'aide universitaire psychologique 02 31 26 49 00	Tabac écoute 39 89		Violences conjugales 39 19
			SOS Amitié : 05 56 44 22 22 Service d'écoute pour ceux qui traversent une période difficile
			La Croix-Rouge Ecoute : 0800 858 85
			AG lutte contre expulsion 07 83 86 17 66

Numéros d'urgences: gratuits, depuis un téléphone fixe ou mobile

Le 18 : les Sapeurs-Pompiers

- incendies
- accidents de la route
- accidents domestiques
- explosions, de dégagement de gaz ou de vapeurs toxiques
- personnes en péril
- noyades
- inondations

Le 15 : le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente).

- détresse
- grandes urgences médicales à domicile
- blessés par accident
- malaises dans un lieu public
- accidents du travail.

Le 112 : numéro européen d'urgence.

C'est un numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe pour appeler les pompiers, la police ou le SAMU

Le 17 : l'urgence sécuritaire, police nationale ou gendarmerie nationale.

- accidents de la route
- troubles à l'ordre public
- infractions pénales.

Dans les autres cas, composez le numéro de votre commissariat.

Léa Corbet

Accompagnatrice sociale des étudiant·es de l'ésam

l.corbet@esam-c2.fr